



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé »

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

Idées d'ailleurs

A Marseille, une association, « L'Encre bleue » propose un service gratuit d'écrivain public pour les plus démunis.

La naissance de « L'Encre Bleue » est étroitement liée à l'expérience navrante vécue par sa fondatrice, Mylène Greffeuille, un jour d'avril 1993. Ce jour-là, alors qu'elle fait la queue à la poste, elle assiste, impuissante, au mépris affiché par le guichetier à l'encontre d'une personne dont le dossier paraît mal rédigé.

Aujourd'hui, cela fait donc pratiquement onze ans que « L'Encre Bleue » propose un service gratuit d'écrivain public à « ceux qui n'ont pas la chance de pouvoir bien apprendre à lire et à écrire. »

Bref historique

Le projet ne s'est pas créé aisément. La première difficulté a été de le faire prendre au sérieux par les édiles locaux. Le sujet intéressait peu de personnes à l'époque. Il a fallu lutter contre un certain nombre de préjugés et faire entendre que nombre de personnes avaient besoin de ce genre de service difficile à trouver. Heureusement, la cité des associations de Marseille a accueilli l'association pour un coût symbolique dès le début du projet et a permis son démarrage. Le budget actuel est de 3 800,00 euros par an. 700,00 € émanent de la mairie.

Quels services ?

35 bénévoles assurent des permanences dans 18 lieux sur Marseille, Martigues et La Penne sur Huvone (centres sociaux, maisons de retraite, prison des Baumettes). Les bénévoles se déplacent également chez les personnes à mobilité réduite, comme les handicapés ou encore les personnes âgées. Ils assurent tous les services de l'écrivain public, c'est-à-dire la rédaction de tout courrier personnel ou administratif, de dossiers administratifs, de CV, lettres de motivation, etc.

Le public, on le voit, n'est pas forcément illettré. Il s'agit aussi de personnes qui ne se sentent pas à l'aise avec l'écrit. L'écoute est dès lors une partie importante du travail des bénévoles, qui s'attachent à recevoir les bénéficiaires de manière à les mettre à l'aise, à faire tomber une éventuelle honte ou gêne. Ils les font parler et les aident à reconnaître leurs propres compétences.

La qualité du travail mis en place par l'association est telle que l'ANPE (l'équivalent de notre ONEM, ndlr) lui envoie des chômeurs ayant besoin d'aide pour la rédaction de leur CV. Chaque point du courrier est discuté entre le bénévole et le bénéficiaire afin que ce dernier soit bien conscient qu'il s'agit de son projet. Il arrive selon les besoins, que l'association fasse de l'accompagnement auprès de certains organismes. L'objectif ultime étant de redonner une indépendance, une liberté, une autonomie aux personnes en difficulté, que l'illettrisme, l'âge, le

handicap ou le manque de confiance leur a ôtées.

Un bilan

Plus de 3500 personnes ont été reçues en 2002 et l'association est référencée dans tous les annuaires municipaux et sociaux. Elle est présente à de nombreux forums et salons concernant l'illettrisme, et bénéficie d'une bonne reconnaissance auprès des institutions locales (CAF, assistantes sociales, centres sociaux, etc.) et a été mise à l'honneur à de multiples reprises par différents médias.

Quels projets ?

Plusieurs projets tiennent particulièrement à cœur à l'association. En voici trois :

- consolider les permanences existantes en organisant des programmes de formation de bénévoles ;
- installer des permanences dans les centres commerciaux pour toucher un autre public que celui qui fréquente les centres sociaux ;
- aménager un véhicule utilitaire et sillonner les villages pour aller à la rencontre des personnes isolées. Δ

Plus d'infos ?

Mylène Greffeuille

Tél. : + 32 6 09 49 78 69

E.mail :

encre-bleue@encre-bleue.com

Site internet :

www.encre-bleue.com



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

Pour une utilisation rationnelle de l'eau : la commune acteur de changement

Le 21 mars prochain aura lieu la Journée Mondiale de l'Eau. Différents événements se tiendront à cette occasion dans l'ensemble la Communauté française de Belgique, qui tous rappelleront combien une gestion rationnelle de l'eau s'avère désormais indispensable. Car l'eau, bien précieux, s'il en est, pourrait, si l'on n'y prend garde, devenir une denrée rare.

Depuis pas mal d'années déjà, de nombreuses communes des Régions wallonne et bruxelloise mènent quantités d'actions en matière d'utilisation rationnelle de l'eau. Peu d'entre elles savent que leurs projets entrent dans le cadre de la Directive-cadre européenne sur l'Eau. Rappel.

Une Directive européenne sur l'eau

En octobre 2002, le Parlement européen conscient du problème de gestion des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques en Europe édictait une Directive communautaire ("Directive-cadre sur l'eau") par laquelle elle obligeait les pays d'Europe à mettre en place une gestion intégrée au niveau des bassins hydrographiques. En clair, il s'agissait pour les pays d'Europe de "concilier l'ensemble des pro-

cessus naturels et des activités humaines qui influencent le cycle de l'eau dans un bassin hydrographique donné". La Directive a pour objectif, à l'horizon 2015, de réaliser un " bon état " pour toutes les eaux, de surface et souterraines, européennes.

Pour une gestion intégrée de l'eau à l'échelon local

C'est dans la même optique de gestion rationnelle des eaux, que l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale organisait avec l'Unité eau douce du WWF-Belgium, en janvier 2003, un séminaire sur l'eau à l'intention des communes. On y révélait, à l'occasion, l'ensemble des outils dont dispose la commune afin de mener une action positive pour la protection de l'eau.

A titre d'exemple, la commune peut :

- "renaturer" les berges des voies d'eau par des techniques de génie végétal, ou en maintenant et/ou en développant un couvert forestier favorable à une rétention des eaux en amont et dans les sols,... ;

- émettre une série de mesures incitatives ou obligatoires qui amène les citoyens à installer une citerne recueillant les eaux de pluie,...

prévenir et réduire la pollution des eaux de surface et des eaux souterraines en évitant l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement,... etc.

A titre d'exemple, la commune d'Uccle intègre l'utilisation rationnelle de l'eau lors du réaménagement d'une installation de lavage

Le projet de gestion intégrée de l'eau, tel qu'il est mené à Uccle (une des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale) concerne le garage communal. Le site présente une cour intérieure dans laquelle se trouve une installation de nettoyage manuel à haute pression des véhicules. La commune avait pour objectif d' « assurer un contrôle et une réduction progressive des consommations d'eau, par l'utilisation rationnelle, la maintenance, le recours à l'eau de pluie et à des équipements de faible consommation ; (et à) améliorer la qualité de l'eau rejetée, par des mesures préventives et un traitement optimal, visant en particulier la réduction de l'utilisation de certains produits nocifs. » La pente naturelle du terrain a permis la récupération, à l'aide de caniveaux transversaux, des eaux de nettoyage des véhicules. Les cuves de l'ancienne station-service ont été excavées et l'une d'elle reconvertie en citerne. Elle reçoit les eaux de la cour mais aussi des toitures. Ces eaux ainsi recueillies alimentent aujourd'hui le solde des chasses d'eau et servent à l'entretien de la propreté de la cour. Δ

Pour en savoir plus sur l'eau et les événements du 21/03, visitez le site du CNCD-Opération
11.11.11 : www.cncd.be



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé »

À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française

Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>

Éditeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

« Robins des villes » : quand les citoyens s'approprient leur ville et leur quartier

« Robins des villes » est une association née à Lyon en avril 97. Initiée par de jeunes architectes, artistes et étudiants, son objectif est d'être le « relais citoyen » au service d'une ville conviviale.

« La ville est notre nature. Nous ne pouvons continuer à fermer les yeux sur l'état de nos villes et croire que "faire la ville" est du seul ressort de spécialistes. Les techniciens et les élus sont avant tout des habitants et des usagers, et c'est à tous les habitants et usagers des villes que l'association souhaite s'adresser pour contribuer à mettre en œuvre les outils qui nous permettrons à tous d'élaborer ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler "la ville durable" ».

L'association s'engage ainsi à faciliter l'implication des citoyens dans la ville en les sensibilisant à la culture architecturale et urbaine, en décloisonnant les métiers de la ville et en créant plus d'échanges entre tous ses acteurs. Elle s'interroge donc sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre aux habitants de comprendre l'urbanisme et les projets de leur ville :

- comment exploiter leur connaissance du quartier pour qu'ils interviennent à bon escient dans les projets urbains ?
- comment animer cet espace pour qu'il donne envie à ses membres d'y tisser les liens du bâti et de l'humain ?

C'est pour répondre à ces questions que "Robins des villes" organise diverses manifestations ouvertes à tous (rencontres, débats, visites ou promenades sensibles, etc.), réalise des ateliers de sensibilisation à l'environnement urbain dans les écoles, les hôpitaux et les centres sociaux, etc.

Les adultes se voient proposer des journées de formation destinées à les familiariser à la culture du paysage urbain, tandis que les enfants s'initient à l'architecture dans des ateliers qui leur sont spécifiquement ouverts. Enfin, les architectes ne sont pas en reste, puisqu'ils peuvent s'inscrire à des journées de formation à la concertation.

Les « Rencontres du cadre de ville »

Les Rencontres sont nées en 1996. Elles ont été et restent un des éléments moteurs de l'association. Il avait été question dès le départ, de trouver le ton qui évite les pièges de « la langue de bois ». C'est donc le ton du Candide qui a été adopté, « *ton qui mesure dans sa naïveté comme dans son ignorance que la doctrine ne fait pas tout* ». Des personnes venues d'horizons très différents ont été invitées à partager des réflexions de manière ouverte sur des questions d'actualité architecturale et urbaine qu'ils étaient – à leurs dires – trop souvent contraints de traiter dans le « vase clos » de leur structure. Sont ainsi venus des politiques et des sociologues, des médiateurs, des financeurs, des maîtres

d'ouvrages, des architectes, des urbanistes et des habitants heureux ou déçus, des étudiants et des enfants, des parents, des enseignants... Tous habitants ou usagers de la Ville.

En rappelant à la mémoire des gens l'histoire des quartiers, et en favorisant les échanges entre les habitants (repas partagés et convivialité), les "Robins des Villes" veulent aider à préparer les projets de demain et à constituer un fonds vivant de réflexion sur le cadre de vie. Ils essaient donc de constituer un pôle de recherche sur la ville, en faisant participer autant les politiques et les techniciens que les habitants, pour qu'ils deviennent acteurs dans leur ville, détenteurs de sa mémoire et conscients de son identité et par là même de la leur.

Les « Journées habitantes »

Les Rencontres restant toutefois une grande manifestation, un événement majeur et exceptionnel, l'association a décidé de mettre en place les « Journées habitantes », qui, sur des bases éducatives, tentent de faire émerger et rendre visibles les besoins des habitants par les habitants eux-mêmes. Il s'agit d'actions de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et à la ville. Elles ont pour but de sensibiliser afin de mobiliser les habitants à participer aux projets d'aménagements urbains. Δ

Pour infos : Robins des Villes,
32 rue Ste Hélène – 69002 Lyon
www.robins-des-villes.org



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

Et voilà, nous allons cette fois encore vous faire part tout au long de l'année des différents projets sélectionnés par la Communauté française dans le cadre de sa politique de « promotion de la santé d'initiative communale » Et, comme l'année dernière, nous allons vous présenter les 14 projets par ordre alphabétique de communes. Nous commencerons donc avec la commune d'Anderlecht et son « Bus Info-Santé ».

Plusieurs constats

Premier constat : Anderlecht fait partie des communes les plus grandes et les plus peuplées de la Région bruxelloise. Quand on l'observe avec attention, on constate une subdivision de la commune en plusieurs quartiers hétérogènes tant sur le plan social que sur le plan culturel. Les logements sociaux parsèment l'ensemble du territoire. Et, si l'on sait que les sociétés de logements sont tenues de respecter un certain nombre de critères quant à l'attribution d'un logement social, on comprend mieux pourquoi la commune se voit confrontée à une population fragilisée tant sur le plan social et économique que sur celui de la santé. Les conditions de vie des bénéficiaires de tels logements sont à ce point difficiles qu'elles ne favorisent pas leur état de santé. L'effort de prévention doit donc être grand. D'autant plus grand que la prévention, c'est aussi tenter d'égaliser les chances de chacun.

Deuxième constat : Anderlecht est également dotée d'un réseau scolaire communal très développé. Les établissements sont dispersés sur toute la commune. En 2001 cela représentait quelques 9412 élèves. Les jeunes sont particulièrement concernés par la prévention dans les domaines tels que le SIDA, les MST, les assuétudes,...

Troisième constat : certains quartiers d'Anderlecht (La Roue, le Bon Air,...) manquent cruellement de ressources (structures de santé inexistantes, vie associative peu développée, etc.). De ces constats est née l'idée du Bus Info-Santé.

Un projet : le Bus Info-Santé

Le Bus Info-Santé a ceci d'original qu'il n'attend pas la visite d'un utilisateur dans un service quelconque mais bien qu'il va directement à sa rencontre dans son milieu de vie. La mobilité d'un tel dispositif permet de choisir la population que l'on désire atteindre : les jeunes aux abords des écoles, les personnes du troisième âge près des restaurants sociaux,.... L'outil s'adapte au public visé. De par sa polyvalence, le Bus permet la mise en place d'initiatives diverses dans le secteur de la prévention. Toutes les activités se font en collaboration avec les services concernés sur la commune (les centres de planning familial, le service des éducateurs de rue de la commune, le service d'aide aux toxicomanes,...).

Quelques objectifs à court, moyen et long terme

1. Améliorer l'accès à l'information sur tout ce qui touche à la santé dans le but de lutter contre l'exclusion.
2. Tenter d'égaliser les chances d'accès à la prévention en allant à la rencontre de la population fragilisée dans son milieu de vie
3. Recréer du lien social en étant une passerelle entre les institutions et la population.
4. Etablir un diagnostic communautaire en favorisant la participation des habitants dans le but d'améliorer la qualité de vie au sein des quartiers.

Le Bus Info-Santé a débuté ses activités le 16 septembre 2003.

Le 20 décembre 2003, il avait déjà enregistré 235 visiteurs.

La priorité, dans un premier temps, avait été donnée à une population constituée de personnes défavorisées. Les activités du Bus ont ainsi démarré dans trois quartiers de la commune présentant chacune leurs spécificités en termes de population, de logements, de ressources médico-psycho-sociales,.... à savoir : le quartier de Cureghem, de La Roue et du Peterbos. Δ

Pour toute information complémentaire :

Service Bus Info-Santé
21 rue d'Aumale
1070 Bruxelles
Tél. : 02.526.85.30
Fax : 02.526.85.41
E.mail :
bussante@anderlecht.irisnet.be



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

La Ville de Binche et son C.P.A.S. souhaite améliorer la santé physique et mentale de jeunes mères (18-25 ans) bénéficiant du Revenu d'Intégration Sociale et de leurs enfants

« Pour un bon départ dans la vie, un accompagnement de la mère et du jeune enfant est indispensable. Les premières phases du développement et de l'éducation influencent la santé de l'individu sa vie durant ». C'est en ces termes que l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) débute le chapitre qu'elle consacre à la petite enfance dans son ouvrage «Les déterminants sociaux de la santé. Les faits. »¹

Et cette assertion rejoint bien les préoccupations du service social du CPAS de la ville de Binche qui, dans le cadre de la réinsertion sociale des jeunes personnes bénéficiant du RIS (Revenu d'Intégration Sociale), constate : primo qu'un bon nombre d'entre elles sont des jeunes femmes âgées de 18 à 25 ans ayant un enfant en bas âge (de 0 à 3 ans) et deuzio que ces jeunes mères manifestent un certain désarroi quant à leur nouveau rôle. Elles ne savent pas comment s'y prendre, elles éprouvent des difficultés à mener de front leur (ré)insertion sociale et leur statut de parent. Les besoins identifiés relèvent de la santé physique et

mentale tant de l'enfant que de sa mère. Le projet de la Ville, multiple et varié, vise donc :

- à aider ces jeunes femmes à se préparer à l'accouchement ;
- à les amener à prendre soin de leur enfant dans des actes quotidiens (hygiène corporelle, hygiène alimentaire) ;
- à éduquer ces jeunes mamans à l'importance de donner des repas sains et équilibrés à leur bébé ;
- à dédramatiser la situation de précarité dans laquelle elles vivent en favorisant l'échange d'expériences. La précarité n'est pas une raison pour négliger, voire oublier les besoins vitaux des jeunes enfants ;
- à insister sur l'importance et la nécessité du suivi médical bimensuel de l'enfant et à amener ces mamans à faire suivre leur enfant et à respecter le calendrier des vaccinations ;
- à les amener à comprendre l'importance des interactions qui privilégient le lien affectif ;
- à travailler l'aspect pédagogique (éveil de l'enfant, jeux,...) ;
- à les éduquer à la prévention des accidents ménagers (sécuriser les prises, les escaliers, ranger les produits d'entretien,...)

Au terme du projet, les jeunes mères doivent : être autonomes, se sentir compétentes, pouvoir préparer elles-mêmes les repas de leur bébé avec les aliments appropriés à chaque âge, pouvoir faire face aux différentes maladies infantiles ainsi qu'aux premiers gestes en cas d'accident

ménager, avoir dédramatisé la situation de précarité.

Déroulement du projet et ressources nécessaires

La concrétisation d'un tel projet nécessite la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire. Celle-ci se compose d'une psychologue, d'une assistante sociale et de deux puéricultrices. La psychologue et l'assistante sociale animent les séances en groupe. Afin d'interpeller les jeunes mamans quant à l'importance de la prise d'un petit déjeuner équilibré pour elle et pour leur enfant, chaque séance débute par le partage d'un tel repas. Les enfants sont ensuite confiés aux puéricultrices pendant que les mamans participent au groupe.

La psychologue et l'assistante sociale ont un rôle d'écoute, d'information et de conseil. Elles sont attentives aux problématiques soulevées par les jeunes mères. Elles assurent également la coordination et veillent à organiser et à planifier l'intervention de personnes ressources (médecin, pédiatre, infirmière, diététicienne,...) au sein du groupe. Chaque thème abordé fait l'objet d'une synthèse et/ou d'un document qui est remis en fin de réunion aux participantes. Des ateliers « cuisine » sont initiés durant lesquels les mères apprennent à préparer un repas complet pour leur enfant avec l'aide de professionnels. Δ

Pour infos : CPAS de Binche
Laurie Urbain

Tél. : 064.230 511

¹ Les déterminants sociaux de la santé. Les faits, 2^{ème} éd., sous la direction de R. Wilkinson et de M. Marmot, OMS, 2004



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

La « Maison des parents » de Dampremy souhaite accueillir les familles dans une démarche de santé globale

L'idée de développer un projet de santé globale sur le territoire de la commune de Dampremy n'est pas nouvelle. Depuis 1996, l'Espace Citoyen a inscrit à son programme d'actions un volet santé, centré sur l'éducation et la prévention. C'est ce même Espace Citoyen qui, en 1997, provoquait la rencontre des partenaires médico-sociaux et des organismes ressources intervenant régulièrement sur le territoire. Plusieurs axes de travail se sont dégagés de cette rencontre:

- échanger les perceptions et expériences pour affiner la connaissance de la problématique santé sur la zone ;
- échanger les outils et méthodologies dont chacun dispose pour répondre à des thématiques données, les adapter si besoin aux différents publics selon leur âge, leur culture d'origine,...
- organiser des formations internes permettant de répondre à des besoins pour lesquels aucun des partenaires n'est outillé ;
- créer collectivement de nouveaux outils ;
- établir un plan d'action annuel collectif qui s'inscrit dans les missions spécifiques de chaque organisme partenaire.

De 1997 à 2000, différentes thématiques, telles que l'alimentation, le tabagisme, la sédentarité, la prévention des cancers du sein et du col de l'utérus, l'hy-

giène, le stress, l'accès aux soins de santé,... ont été ainsi abordées. Des ateliers et animations ont été organisés sur ces thèmes.

Pour une dynamique nouvelle

Aujourd'hui, après deux années d'interruption, l'Espace Citoyen souhaite relancer une dynamique santé à l'échelle du quartier. Le projet en cours depuis le début 2003, est né de la rencontre de l'Espace Citoyen et de l'asbl Carolo Prévention Santé, l'un proposant un ancrage local pour l'action, l'autre offrant le professionnalisme spécifique en matière de prévention santé.

Ces partenaires ont établi un premier diagnostic, rencontré les partenaires locaux et mis en place une plate-forme de travail thématique. Manque à ce stade : la consultation et la participation des habitants par la mise en place de groupes d'expression et la création d'espaces de rencontre permanents.

La consultation et la participation de la population demande que l'on s'appuie sur des spécialistes du recueil et de l'analyse de données. C'est l'Observatoire de Santé en Hainaut qui assumera cette tâche auprès de groupes mobilisés par les travailleurs communautaires au départ de l'Espace Citoyen.

Pour la mise en place des actions (qui devraient découler de l'analyse causale réalisée par l'OSH), une nouvelle structure, dédiée au bien-être (santé globale) dans le cadre de la famille devra être créée.

La « Maison des parents »

La « Maison des parents » devrait accueillir des familles en demande d'accompagnement dans la gestion de problématiques courantes liées à l'éducation des enfants, à la vie dans le quartier, à l'isolement,... Le rôle de l'Espace Citoyen, au départ de ces demandes multiples, sera alors de favoriser le débat avec ces familles afin de faire émerger des thématiques communes en matière de santé, qui pourraient faire l'objet d'actions collectives concrètes.

Ce projet sera porté par les différents partenaires qui dégageront des membres de leurs équipes pour assurer des permanences, des animations, des ateliers. Il est également indispensable de prévoir une coordination spécifique à cette « Maison des Familles » tant en terme d'organisation, de planification, de fonctionnement qu'en termes de collecte de l'information, de formulation de propositions et de suivi des projets. Conjuguée à des dispositifs ou programmes existants, la « Maison des parents » sera alors aussi un lieu d'information, de diffusion et d'amplification des messages de santé globale. Elle sera par ailleurs une structure idéale pour l'accueil de conférences locales de promotion de la santé, assurant une participation de populations précarisées. Δ

Pour infos : Eric Dosimont
CPAS de Charleroi, 13 Bd
Joseph II – 6000 Charleroi
Tél. : 071.23.30.23



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

Chastre mène diverses actions de sensibilisation aux dépendances

Voilà déjà plus de 10 ans que la commune de Chastre (dans le Brabant wallon) mène diverses actions de prévention des assuétudes. L'entrée en vigueur de la nouvelle politique gouvernementale en matière de drogues semble pourtant avoir intensifié le problème. Les éducateurs de rue ont pu constater, à l'occasion de leurs permanences sociales, combien cette note gouvernementale était peu et mal comprise des jeunes et combien elle avait jeté le trouble dans l'esprit des consommateurs, de leurs proches mais également dans celui des professionnels. La non clarification de cette note semblait, par ailleurs, avoir engendré une mauvaise information de la population sur ce qui est réellement autorisé ainsi que sur la dangerosité potentielle des produits concernés. Enfin, les chiffres communiqués par la zone de police prouvaient une réelle augmentation de la consommation de cannabis chez les jeunes de l'entité. Voilà pourquoi une table ronde des assuétudes fut organisée, en juin 2002. Elle réunissait les représentants de la police, du SAJ, du CPAS, de la Croix Jaune et Blanche, du Service Jeunesse de la commune, de l'AMO Carrefour J et de l'ISBW. Une cellule de réflexion fut mise en place et plusieurs réunions de travail organisées afin d'élaborer une stratégie

d'action. Le cannabis paraissait être la bonne porte d'entrée pour aborder avec les jeunes et leurs proches le thème des dépendances.

Une vidéo pour outil de communication

C'est ainsi que cinq adolescents (2 garçons, 3 filles, de 15 à 18 ans, consommateurs et non-consommateurs) ont décidé d'unir leur force pour réaliser, ce qui leur paraissait être le meilleur outil pour approcher les jeunes de l'entité : une enquête à réaliser sous forme d'un vidéogramme.

La stratégie d'action développée pour ce projet repose sur l'action communautaire. Le projet est mené en partenariat par la commune et divers acteurs locaux comme l'AMO, le CPAS, les écoles, ... Il vise à développer les aptitudes individuelles des jeunes en leur apprenant qu'ils peuvent trouver par eux-mêmes les réponses aux questions qu'ils se posent et initier un débat intergénérationnel sur un thème plus vaste.

Pour rappel : les trois objectifs poursuivis en éducation pour la santé sont :

- la transmission de connaissances ;
- la clarification des aptitudes, des valeurs, des croyances et des opinions, l'expression des représentations ;
- le développement des aptitudes individuelles qui vont permettre de faire face seul à d'autres obstacles.

Le projet a l'ambition d'y répondre.

C'est le choix des jeunes de réaliser un vidéogramme où ils posent leurs propres questions et cherchent réponse auprès de professionnels de la santé, de la justice mais aussi de témoins. La démarche ne vise pas à amener les jeunes à la non-consommation mais à les aider à se forger une opinion en la matière pour pouvoir opérer des choix éclairés. Le cannabis est choisi comme porte d'entrée pour initier un débat intergénérationnel sur les consommations à risques quelles qu'elles soient. Tant mieux si suite à la projection du film, au débat et aux actions qui suivront, les jeunes et leurs parents prennent moins de risques en terme de consommation.

L'organisation de ces soirées d'information doit amener à sensibiliser et à former les adultes. Les promoteurs du projet ne souhaitent pas banaliser le problème mais au contraire :

- apporter un soutien aux familles d'adolescents (soutien d'éducation générale permanente) ;
- favoriser la réflexion et les échanges entre jeunes et adultes autour de la question des dépendances.

L'outil devrait être utile à d'autres acteurs de première ligne (AMO, Maison de Jeunes, écoles, associations de parents,...) Les demandes ne manquent pas !

Infos : Fabienne Gendarme,
0477.35.15.66



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

Durbuy : diagnostic de santé communautaire en milieu rural

C'est au lendemain des élections communales d'octobre 2000 que le Collège échevinal de la ville de Durbuy manifeste son intention de concrétiser son souhait d'améliorer la santé des habitants. Comment ? En créant un groupe pluraliste de concertation chargé d'établir une politique globale de promotion de la santé. Rapidement, les participants au groupe émettent le désir d'orienter leur travail sur une politique basée sur les besoins réels de la population. Cette aspiration rejoignait celle du Collège de réaliser une large enquête de santé communautaire. L'échevinat Qualité de la Vie était né.

La jeunesse du groupe et les moyens modestes dont il disposait ont déterminé les priorités d'actions à mener pendant les deux premières années :

- une enquête auprès des professionnels de la santé de la commune (médecins, kinés, infirmières, logopèdes,...) a permis de déterminer les priorités thématiques des problèmes de la santé. Les sujets abordés dans un cycle de conférences ont été tirés de cette liste :
- réalisation d'un site internet sur la vie associative locale ;
- campagne de sensibilisation sur les missions du service public, clôturé par un concours d'affiches dans les écoles ;
- contribution à diverses campagnes de prévention

(diabète, sécurité routière, journée nationale des droits de l'enfant).

Toutes ces actions ont eu pour effet de créer une importante cohésion du groupe quant à la définition des objectifs de fonctionnement.

Aujourd'hui, la ville se sent prête pour se mobiliser sur une démarche beaucoup plus large afin de dessiner les actions des 5 années à venir. La réflexion sera menée à long terme (10 ans) tout en étant concrète et visible pour la population. Car, au-delà des besoins de santé psychosociaux déjà identifiés par certains des partenaires, il importe que l'enquête de santé brosse de manière large les besoins de santé de chaque individu.

Quelle stratégie d'action ?

La stratégie poursuivie s'inspire directement de la Charte d'Ottawa. Il s'agit de concertation et d'action intersectorielle. Ce sont elles, en effet, qui vont soutenir et valoriser la participation effective de la population. Viendront s'y ajouter l'information et la formation continues des acteurs de terrain.

Ce projet est quelque peu novateur car la participation communautaire d'une population rurale à un projet de santé n'est pas gagnée d'avance. Et, le caractère ardennais est sans conteste une arme à double tranchant.

Changements escomptés

L'objectif, au travers de ce projet, vise à :

- améliorer la santé des habitants des villages (objectif à long terme) ;
- mettre au point un outil de diagnostic communautaire (identifier des indicateurs locaux de santé) ;
- soutenir les relais de terrain (reconnaître et valoriser les actions qui existent déjà) ;
- donner à ces relais des outils d'action (objectif à moyen terme : exploiter les résultats de l'enquête avec des personnes de terrain, créer du lien entre les acteurs) ;
- établir un contact structuré avec la population au sujet de leurs besoins de santé (objectif opérationnel : l'enquête publique).

L'information récoltée et la méthodologie mise en place devront permettre d'établir une véritable politique communale de santé pour les 5 années à venir.

Le projet s'ancre sur une réalité rurale : la vie des villages. Celle-ci se poursuivra de fait après ce projet. Obtenir des données scientifiques sur la santé des habitants n'est pas qu'une action ponctuelle. Durbuy espère bien déclencher ainsi un observatoire local du bien-être. Δ

Infos : J-M. Mottet, Echevin de la Qualité de la Vie
Tél. : 086.21.98.41
E-mail : adl@durbuy.be



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

Enghien ouvre un espace de documentation en promotion de la santé

Olivier Saint-Amand, Echevin de la Culture et de la Citoyenneté de la ville d'Enghien a, notamment, pour fonction la mise en œuvre des politiques participatives dans divers secteurs de l'action communale. De nombreuses initiatives en matière culturelle, environnementale ou concernant l'agriculture ou encore la vie de quartier ont déjà pu être concrétisées. Et ce, malgré la difficulté récurrente de mobiliser les ressources humaines nécessaires au sein d'un personnel communal déjà fortement sollicité par des missions de service publique considérées comme prioritaires.

Les acteurs de la vie associative ont, à plusieurs occasions, attiré l'attention de l'Echevin sur des problématiques liées à la santé : assuétudes, santé mentale, dyslexie, alimentation,... Des séances d'information ont été organisées, mais elles n'ont pas toujours pu être suivies d'actions concrètes. L'appel à projets « *Vers des politiques communales de santé* » initié par le Ministère de la Communauté française fut le déclencheur d'une dynamique. Il s'agissait désormais de coordonner toutes ces initiatives et réflexions et de mettre les différents acteurs en réseau. Une Commission consultative a été créée. Et, comme pour les initiatives antérieures, c'est clairement le monde de

l'éducation qui s'est le plus fortement mobilisé (associations de parents, enseignants, logopèdes, notamment).

L'objectif de la Commission est de réaliser un travail coordonné d'éducation permanente, en étroite collaboration avec tous les groupes partenaires du projet. Concrètement, la Commission préconise la création, en collaboration avec le Centre local de promotion de la santé, d'un **Centre de ressources** qui centralise les outils d'information et d'animation et organise des formations. Le Centre de ressources se veut avant tout espace de documentation et d'échanges. Il trouve d'ailleurs sa place au sein de la bibliothèque - lieu largement accessible au public - afin que ce dernier puisse y trouver les conseils méthodologiques dont il est demandeur. Des animations ciblées y seront également organisées avec les autres partenaires, à un rythme régulier, afin de toucher d'autres publics, en ce compris les plus précarisés. Notons, parmi les priorités de santé identifiées de manière « intuitive » par la Commission : la santé mentale et le décrochage scolaire. Le travail exploratoire du coordinateur permettra de cerner plus précisément d'autres priorités qui pourront être abordées.

Objectifs du projet

Le projet est résolument participatif. Au travers de démarches d'éducation permanente, il vise à développer, valoriser et confron-

ter les ressources et expériences des partenaires du monde médical, scolaire et associatif. Ces acteurs sont invités à s'impliquer activement dans la vie de la cité afin de favoriser le développement d'une communauté solidaire.

Le projet vise la prévention. Au travers d'activités ciblées, il va à la rencontre des populations défavorisées. Il tend donc à réduire les inégalités sociales. Il est, en outre, l'occasion d'amorcer une réflexion sur la promotion de la santé, au niveau du Conseil communal. Un espace de concertation intersectoriel a d'ores et déjà été créé. La démarche participative pourra être étendue à d'autres champs d'action.

Les acteurs de terrain du monde médical, paramédical et de l'éducation (y compris les parents) trouveront dans ce projet une aide documentaire et un soutien méthodologique adapté à leurs besoins. Les activités de formation seront un moyen de favoriser la rencontre et de créer une dynamique commune entre ces différents acteurs. En outre, l'espaces d'échanges et les animations organisées permettront de mettre en réflexion et d'offrir des informations facilement accessibles pour les jeunes et les familles, particulièrement dans les milieux les plus précarisés. Δ

Infos : O. Saint-Amand,
Tél. : 02.395.34.53

Courriel :

bibenghien@compaquet.be



Réseau de mandataires « Vers des politiques communales de santé » À l'attention de :

Réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé-asbl Question Santé, avec le soutien de la Communauté Française
Tél. : 02.512.41.74 - Fax : 02.512.54.36 - Contact : question.sante@skynet.be - Internet : <http://www.questionsante.org>
Editeur responsable : P. Trefois, 72, rue du Viaduc, 1050 Bruxelles

Jette veut répondre aux besoins des personnes âgées et par extension, améliorer leur qualité de vie au sein de la commune

Le projet part de plusieurs constats : les personnes âgées isolées, immigrées et/ou précarisées ne se sentent pas concernées par les activités organisées par la commune, n'éprouvent pas le besoin de s'intégrer dans les groupes de « joyeux excursionnistes » et pire, ne sont pas intégrées dans leur quartier. L'importance considérable (25%) de la tranche d'âge supérieure à 60 ans et le déséquilibre évident qui en découle au niveau de certains quartiers deviennent trop souvent la source de malaises. Parmi ceux-ci, la tendance au repli sur soi des personnes âgées a plus particulièrement retenu l'attention du service Citoyenneté de la commune. Outre l'intolérance grandissante et la peur de l'autre, l'isolement a de sérieuses conséquences sur la vie de ces personnes : la solitude et le manque de communication sont trop souvent à l'origine de dépression, d'agressivité voire d'intolérance. Les conséquences physiques de ce repli sur soi ne doivent pas non plus être négligées. Qu'elles vivent seules chez elles ou dans un home de retraite, les personnes âgées n'ont pas toujours la possibilité de faire part de leurs besoins aux instances locales. Voilà pourquoi Jette ambitionne d'y répondre et partant d'améliorer

leur qualité de vie au sein de la commune.

Année 2004

L'objectif de cette année était double. Il s'agissait de récolter la parole des personnes âgées « mises à l'écart » et de les aider à formuler ce qui devrait permettre une amélioration de leur qualité de vie au sein du quartier. L'étape suivante consistait à définir la méthodologie et les moyens à mettre en œuvre par la commune pour rencontrer durablement les attentes de ces personnes âgées en matière d'intégration dans la société. Des réunions de coordination entre les différents partenaires du projet doivent lui permettre d'évaluer la cohérence et la pertinence des animations en fonction de l'objectif poursuivi et de réajuster celles-ci en fonction de l'évolution des relations avec le public cible. Le partenariat initial devait encore se voir progressivement renforcer par l'accueil des personnes âgées au projet.

Année 2005

Pour l'année 2005, l'objectif est identique. Il est toutefois prévu de renforcer encore le travail de concertation de la plate-forme de réflexion autour des associations membres, des personnes âgées, des professionnels de la santé, des représentants d'organismes (maison médicale, concertation sociale, CPAS, foyer jettois,...), des responsables des maisons de repos et leurs pensionnaires, des échevins, des fonctionnaires des

services des affaires sociales et du troisième âge, etc.

Puisque le projet tend à améliorer la qualité de vie d'une population mise à l'écart, les partenaires ont à cœur de privilégier le côté humain et qualitatif d'animations permettant d'associer, dès le départ, les personnes âgées au projet mais aussi aux travaux de concertation menés par la plate-forme. En créant ce partenariat et en l'inscrivant dans la durée, la commune veut favoriser l'évolution des constats de départ en fonction des attentes du public cible et tenter de modifier son offre de services pour y répondre durablement. Δ

Pour infos : Christine Gallez, échevine de la Citoyenneté
Tél. : 02.423.12.09
Fax : 02.423.12.07
E-mail : chrgallez@hotmail.com

ATTENTION

Dès le mois de **mars 2005**, nous envisageons de diffuser le Fax Santé Communes par mail.

Pourriez-vous nous faire parvenir votre adresse électronique en nous envoyant un courriel (question.sante@skynet.be) précisant : "Fax Santé Communes" votre administration ; l'adresse fax à laquelle nous vous faisons parvenir le Fax Santé Communes et l'adresse électronique à laquelle vous souhaitez désormais le recevoir ?

D'avance merci de votre collaboration.